

PETITES VILLES DE DEMAIN en Savoie



Petites villes de demain est un programme national de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) qui a pour objectif de soutenir des territoires comprenant des communes rurales de moins de 20 000 habitants, en leur permettant de se doter d'un projet global de revitalisation.

Il vise à renforcer les fonctionnalités des petites villes afin d'améliorer le cadre de vie en milieu rural et à confirmer leur rôle éminent dans la transition écologique et l'équilibre territorial.

Il permet ainsi l'accompagnement des élus locaux sur la durée de leur mandat municipal, jusqu'en 2026, en leur apportant les moyens, l'ingénierie et les partenaires nécessaires.

Piloté au niveau national par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le programme est décliné localement en lien étroit avec les acteurs locaux, en particulier les Départements. **En Savoie, le Conseil Départemental, la Banque des Territoires et Agate ont convenu d'un partenariat visant à permettre le bon accès des petites villes de demain aux financements d'ingénierie et d'expertises auxquels elles sont éligibles dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. Ces travaux seront conduits en lien avec le délégué territorial de l'ANCT (préfet).**

Encadrée par une convention partenariale, la mission de **l'Agence alpine des territoires consistera à accompagner les 14 communes et les 9 EPCI concernés dans la définition de leur stratégie et la mise en œuvre de leur projet de territoire**, qui prévoit :

- **La réalisation de diagnostics :** La prise en compte des documents et études existants, l'analyse qualitative et quantitative de territoire permettront d'identifier les enjeux et les orientations préalables à la définition du contenu du projet du territoire.
- **L'accompagnement à la conception de la feuille de route :** pour permettre à la collectivité de définir le contenu du Programme Petites Villes de Demain.
- **L'identification des études complémentaires à mener** pour concrétiser le projet de territoire et son plan d'action : En accompagnement de l'ingénierie stratégique apportée par Agate, des études plus spécifiques, thématiques pourront être proposées.

Cette convention Petites Villes de Demain qui lie la Banque Des Territoires, le Département et Agate est entrée en vigueur fin juin, pour une durée de 2 ans. Elle positionne ainsi Agate en phase amont du programme. L'ANCT participera également au financement des travaux confiés par les collectivités à Agate, reconnaissant ainsi la capacité de la Savoie à mobiliser une ingénierie locale.



Les 14 communes et 9 EPCI

du programme Petites Villes de Demain en Savoie

